

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025 DE LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT (SOPAIR)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

20 MARS 2025 À 16H30

Chalet Bellevue, 27 Rue Bellevue, Morin-Heights, Québec J0R 1H0

Administrateurs présents

M. James Jackson	Représentant plein air
Mme Catherine Hamé	Représentante élue (secteur centre)
M. Michel Lauzon	Représentant plein air
M. Robert Gravel	Représentant plein air
M. Daniel Bergeron	Représentant plein air
Mme Michèle Lalonde	Représentante élue (secteur est)
M. Tim Watchorn	Représentant élu (secteur ouest)
Mme Audrey Laflamme	Représentante plein air
M. Daniel Charbonneau	Représentant plein air
M. Alexander De Zordo	Représentant plein air

Administrateur absent

M. Alexandre Sarrazin	Représentant plein air
-----------------------	------------------------

Le *quorum* est constaté et l'assemblée est ouverte à 16h37. (49 personnes présentes)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

M. James Jackson rappelle aux membres qu'il est possible pour eux de voter et qu'une période de questions est allouée au point 12 de l'ordre du jour de la séance.

AGA 2025-03-015

IL EST PROPOSÉ PAR Josée Barbeau et UNANIMEMENT résolu :

1. QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 21 MARS 2024

M. James Jackson propose aux membres et aux administrateurs de ne pas survoler le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 mars 2024 afin de pouvoir profiter du temps disponible pour les autres points de la séance. Il rappelle que celui-ci est disponible sur le site web de la SOPAIR. Ce dernier y a été déposé 30 jours avant l'assemblée soit en fonction des règlements généraux.

AGA 2025-03-016

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Lauzon et UNANIMEMENT résolu :

1. QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 21 mars 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

3. MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que M. James Jackson accueille les participants à l'AGA 2025 et les remercie d'être venus célébrer avec nous 10^e année d'opération de la SOPAIR. Il souligne chaudement la présence de la première présidente de la SOPAIR, Mme Josée Barbeau.

M. Jackson tient à mentionner que c'est la vision des élus municipaux qui a permis à la SOPAIR d'être aussi dynamique et productive, en matière de sentiers de plein air; contribuant ainsi à la qualité de vie de la population et permettant dans le maintien et le développement de ce moteur économique

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025 DE LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT (SOPAIR)

pour la région, qui est même devenu la signature identitaire de la MRC. Tous ces résultats n'auraient jamais été possibles sans l'apport des bénévoles de tout le territoire qui mettent quotidiennement la main à la roue.

M. Jackson se remémore le jour 1 de la SOPAIR, avec l'embauche d'une jeune femme extrêmement talentueuse : Marie-France Lajeunesse, à titre de chargée de projet à l'époque, rejointe dès l'été 2016 par le non moins talentueux stagiaire Pierre-Antoine Millette. C'est avec leur travail quotidien que partout dans les Pays-d'en-Haut, depuis déjà 10 ans, on met en place la vision de Jackrabbit, dont on fête le 105^e anniversaire cette année.

Mme Lajeunesse retourne les remerciements à M. Jackson et souligne, de son côté, le travail des administrateurs impliqués de longue date. M. Millette prend le relais pour insister sur les 10 ans de travail de Marie-France, qui a réussi à concilier le milieu du plein air, à comprendre les besoins auxquels la SOPAIR devrait répondre, quels services et quelle expertise il faudrait développer pour avoir un effet structurant. M. Frédéric Latour prend à son tour le relais, pour parler du travail de Pierre-Antoine et du plaisir partagé à travailler dans cette équipe.

Par la suite, les 10 administrateurs sur place et M. Genest, Préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut et administrateur suppléant de la SOPAIR, se présentent à leur tour aux membres s'étant déplacés.

M. Jackson remercie tous les participants à l'événement et tous les bénévoles impliqués de près ou de loin dans le milieu du plein air. Tous ces efforts contribuent aux objectifs et à la mission de l'organisme.

4. BILAN DES ACTIVITÉS 2024

M. Jackson ouvre la présentation en soulignant la qualité du document présenté. Mme Lajeunesse mentionne que la présentation orale du rapport annuel sera plus sommaire. La version en ligne complète est disponible sur le site web de la SOPAIR.

Mme Lajeunesse commence en parlant des *Routes blanches*. L'année 2024 aura servi à préparer la mise en marché des 3 parcours. Elle décrit le travail de la consultante en tourisme d'aventure Camille Carle à qui le guide et vidéaste Jean-François Girard a offert son soutien. L'agent de développement des *Routes blanches*, Will Hotopf, décrit l'impressionnante couverture médiatique que les parcours ont obtenue, localement, dans les médias nationaux et même à l'international, allant de la Une du magazine *Géo Plein air* au *New England Ski Magazine*; du journal *Accès* au *Wall Street Journal*, en passant par *La Presse* et *Le Devoir*. M. Jackson insiste sur le fait que c'est un projet qui contribue à la sensibilisation de la population et qui soutient, à terme, à la pérennisation des sentiers.

M. Dagenais, Agent de programme *Signature* à la SOPAIR, présente ensuite les avancées permises par le programme *Signature* de la MRC, que la SOPAIR a le mandat d'opérer l'appel à projets. En 2024, la distribution des 660 000\$ prévus pour l'appel a été complétée, représentant 28 ententes avec 11 porteurs distincts. Les projets *Signature* financés sont très variés, allant de la pérennisation de tronçons de sentiers par des servitudes perpétuelles ou des relocalisations en terres municipales ou de l'État, aux études, plans et devis nécessaires à l'implantation du Corridor Lac-Masson, en passant par l'ajout d'hébergement hivernal au Centre de plein air de Saint-Adolphe-d'Howard. Les projets réalisés en 2024 incluent la pérennisation d'un tronçon de la « Rouge » à Wentworth-Nord par le Club Viking, la mise à niveau du sentier « Fatgarou » dans le parc du mont Loup garou et des travaux urgents sur le sentier « Canadienne ».

Par ailleurs, M. Dagenais explique que les démarches pour enregistrer la SOPAIR à titre d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du Revenu du Canada (ARC) sont toujours en cours. Une première demande a été transmise en août dernier, puis un complément a été fourni en octobre 2024 et février 2025. Une réponse préliminaire négative de 17 pages nous a été transmise en janvier 2025. Nous avons mandaté un avocat spécialisé dans ce type de demande pour nous accompagner dans la réponse à fournir à l'ARC. Nous sommes confiants que la réponse reviendra positive.

M. Latour décrit la formation d'aménagiste de sentiers suivie par les 3 membres de notre équipe terrain auprès de Rando Québec. Ils sont aujourd'hui 3 des 4 aménagistes certifiés au Québec!

Mme Laurence Bélanger présente ensuite le *Guide hivernal Plein air Pays-d'en-Haut 2024-2025*. Un guide estival était déjà produit, mais c'était la première édition d'un guide hivernal. Ça a demandé

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025 DE LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT (SOPAIR)

beaucoup de travail de conception et de validation auprès des gestionnaires pour livrer le contenu final dès novembre pour que l'impression et la distribution des 3 000 copies puisse se faire à temps pour l'achalandage hivernal.

Mme Bélanger présente ensuite certaines données représentatives des collectes de données d'achalandage dans les sentiers. Le projet est initialement une demande du comité des gestionnaires et le calendrier des collectes est confirmé avec les gestionnaires eux-mêmes, mais les déplacements des compteurs d'un site à l'autre sont faits par l'équipe terrain de la SOPAIR. L'analyse des données collectées et la production des rapports sont entre les mains de Laurence. 35 sites ont fait l'objet d'une collecte en 2024, pour un total de 851 jours de comptage grâce aux 3 compteurs, qui ont enregistré presque 90 000 passages.

M. Frédéric Latour explique que le projet de mise à jour des repères d'urgence sur le territoire de la MRC a été réalisé pour une 7^e année. L'équipe s'assure *in situ* que les balises d'urgence sont présentes, en bon état et à l'endroit indiqué sur les cartes d'intervention qui sont en possession des services d'urgence. Un grand travail géomatique permet la mise à jour des données et la réalisation de plusieurs dizaines de cartes. La grande nouveauté en 2024 est que les cartes sont maintenant disponibles sur une application en ligne en plus des atlas physiques distribués aux services de premiers répondants et à la Sûreté du Québec. Le projet sera continué par la MRC en 2025.

M. Pierre-Antoine Millette rappelle enchaîne en décrivant l'expertise en géomatique – à ce jour, 1 500 km de sentiers ont été recensés, dont 780 km de sentiers officiels hivernaux et 376 km de sentiers officiels estivaux – et les services aux municipalités et gestionnaires OBNL qui en découlent. Le soutien géomatique est présent à toutes les étapes! M. Latour détaille les travaux réalisés cette année grâce aux plus de 85 sorties terrain représentant plus de 750 km parcourus. Mme Bélanger complète en décrivant le travail de production cartographique. Plus de 45 projets ont bénéficié d'un appui cartographique, pour un grand total dépassant les 300 cartes produites en 2024, dont 52 uniquement pour les guides plein air de la MRC.

M. Millette présente les différents types de mandats particuliers exécutés cette année. On note l'exemple de l'analyse d'un nouveau sentier projeté dans un secteur non développé du parc de la rivière Doncaster, ce nouveau sentier de 700 m a été planifié, conçu et aménagé en 2024! Plus de 5 analyses de contributions pour fins de parcs ont été sous mandat externe de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts;

Forêt Héritage nous a mandaté pour la classification des niveaux de difficulté de ses sentiers de vélo, une première analyse au Québec réalisée sur la base du nouveau guide de Vélo Québec; La fondation du Mont-Saint-Bruno nous a mandatés pour réaliser l'inventaire des sentiers dans le secteur du mont et l'analyse croisée des données de fréquentation, de présence des espèces exotiques envahissantes et des espèces à statut précaire. Par ailleurs, la trilogie de formations sur les droits de passage est toujours offerte et, en 2025, un 4^e volet sera créé, portant sur les dynamiques propres au milieu agricole à considérer dans le développement de sentiers.

M. Dagenais décrit le mandat de la MRC pour la mise à jour de la *Politique de protection et d'accès aux sentiers*, qui comprends 3 volets complémentaires : l'actualisation du portrait, incluant la révision concertée avec les gestionnaires des sites identifiés « pôles régionaux »; c'est aussi l'occasion de faire un bilan des réalisations découlant du plan d'action triennal de mise en œuvre de la politique; et finalement, mettre à jour les orientations et objectifs énoncés dans la politique 2017.

Mme Lajeunesse décrit l'implication de la SOPAIR dans le projet phare en matière de développement de sentiers sur le territoire : le Corridor Lac-Masson, qui consiste à connecter le parc d'Estérel au cœur de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, puis, via Sainte-Adèle, au parc linéaire du P'tit train du Nord. L'équipe SOPAIR accompagne l'ensemble des intervenants dans le phasage du projet et la recherche de financement en plus de soutenir la coordination de projet. En 2024, 4 km de sentier cyclable ont été réalisés pour relier le secteur résidentiel Bois-Joli au cœur de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Elle souligne que la complétion du Corridor est l'une des 3 priorités énoncées de la réserve créée par la MRC.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025 DE LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT (SOPAIR)

Le soutien à la recherche de financement est névralgique pour soutenir la pérennisation des réseaux existants et le développement de nouvelles infrastructures de plein air. Mme Lajeunesse tient à souligner qu'en 2024, l'accompagnement de la SOPAIR a permis d'obtenir des subventions pour les sentiers à hauteur de 1 235 000 \$. En 10 ans, selon les calculs conservateurs de l'équipe, la SOPAIR a obtenu pour ses partenaires municipaux du territoire des Pays-d'en-Haut une somme dépassant les 6,5 M\$ en subventions, tous bailleurs de fonds confondus!

M. Gabriel Dagenais enchaîne, pour traiter des concertations organisées par la SOPAIR et celles auxquelles nous participons. C'est connu, la SOPAIR travaille toujours en concertation avec son milieu : le CA est déjà un premier cercle de concertation, qui combine des représentants plein air et des élus municipaux. Ensuite, le Comité des gestionnaires est la table où convergent les responsables de tous les réseaux de la MRC et des environs, pour faire périodiquement un état de situation et identifier les enjeux petits et grands, pour lesquels une réponse commune serait plus efficace. M. Millette précise que cette année, le comité a permis de présenter une plateforme de gestion centralisée de l'état des sentiers où en une seule mise à jour du tableau de bord, tous médias sociaux et sites Internet reprenant l'information sont à jour instantanément. La programmation a été développée par des spécialistes impliqués au CA de Forêt Héritage. Le comité a aussi permis de coordonner avec tous les gestionnaires le calendrier des collectes de données d'achalandage.

Mme Lajeunesse souligne que l'équipe siège également sur plusieurs tables de concertation. Pour n'en nommer qu'une : M. Pierre-Antoine Millette est président du *Regroupement des partenaires des Pays-d'en-Haut*, où il occupe le siège Environnement.

Dans un tout autre ordre d'idées, l'ancrage de la SOPAIR dans la communauté continue de s'approfondir, avec maintenant 1 786 membres, dont 1 383 nous suivent sur *Facebook* et presque 1 300 reçoivent l'infolettre. Nous avons aussi tenu un kiosque à *Ensemble on se rassemble au village*, à Saint-Adolphe-d'Howard et William Hotopf et Jean-François Girard, guides des *Routes blanches*, étaient au *Snowbound Expo* de Boston; Tourisme Laurentides a par ailleurs représenté *Les Routes blanches* au *Ottawa Ski, Snowboard & Travel Show* et au *Toronto Ski and Snowboard Show*.

Cette année, c'est vraiment la portée de la couverture médiatique des projets que nous portons qui n'aura jamais été si grande, avec 17 publications incluant, au Québec, la Une du *Géo plein air* de novembre 2024 en plus de *L'Accès*, *La Presse* et *Le Devoir* et d'un reportage à la radio de Radio-Canada. Au-delà de nos frontières, l'édition « Best Nordic Ski » du magazine *Great Escapes* et, en janvier 2025, le *Wall Street Journal* et le *New England Ski Magazine*.

Mme Lajeunesse conclut le bilan des activités 2024 en remerciant tous les partenaires de la SOPAIR, en premier lieu la MRC des Pays-d'en-Haut et les 10 municipalités du territoire.

5. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2024

M. Michel Lauzon, secrétaire-trésorier, procède à la lecture et la vulgarisation des états financiers 2024. Rappelle qu'il s'agit de la 4^e fois qu'il les présente. Les produits (revenus) sont de 533 337 \$, une hausse de 23% comparé à 2023, qui s'explique par la subvention Plan montagnes de Tourisme Laurentides, dont une grande part transite par notre trésorerie, mais est destinée à des partenaires au projet. Du côté des charges (dépenses), le total de 507 942 \$ s'explique par les hausses liées au Plan montagnes se retrouvent principalement dans les frais de représentation et les honoraires professionnels, pour les guides. L'excédent sur les charges a été de 25 395 \$ en 2024.

M. Lauzon rappelle qu'il est disponible pour répondre aux questions s'il y a lieu.

AGA 2025-03-017

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Audrey Laflamme et UNANIMEMENT résolu :

1. QUE les membres de la SOPAIR acceptent les états financiers 2024 tels que présentés.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025 DE LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT (SOPAIR)

6. CHOIX DE L'EXPERT-COMPTABLE DE 2025

AGA 2025-03-018

IL EST PROPOSÉ PAR M. Robert McCann, et UNANIMEMENT résolu :

1. QUE les membres de la SOPAIR retiennent les services de la firme Catman CPA & St-Pierre afin de réaliser les états financiers 2025 de l'organisme au prix soumis par cette dernière, soit 2 000\$.

ADOPTÉE

7. PRIORITÉS D' ACTIONS POUR 2025

Mme Lajeunesse et M. Millette présentent sommairement le plan d'action 2025. Les différents volets sont présentés sommairement avec leurs défis. On rappelle que ce document est disponible sur le site web de la SOPAIR et que les membres peuvent le consulter pour plus de détails. La majorité des actions décrites sont des actions continues reconduites, mais soulignons certaines nouveautés en 2025 : développer des parcours multijours pour le vélo de gravelle; mettre en pratique les connaissances et aptitudes acquises lors de la formation d'aménagiste Rando Québec; et développer des outils, en partenariat avec les municipalités, de recensement de servitudes de sentiers; et obtenir le statut d'organisme de bienfaisance, un outil supplémentaire pour pérenniser les sentiers. Sans oublier de souligner et célébrer notre 10^e anniversaire tout au long de l'année!

AGA 2025-03-019

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Michèle Lalonde et UNANIMEMENT résolu :

1. QUE le plan d'action 2025 soit adopté tel que présenté à cette assemblée.

ADOPTÉE

8. APPROBATION DES BUDGETS 2025

M. Michel Lauzon et Mme Lajeunesse résumant sommairement le budget de 2025 et les différentes sources de revenus projetées.

AGA 2025-03-020

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-François Girard et UNANIMEMENT résolu :

1. QUE le budget 2025 soit adopté tel que présenté à cette assemblée.

ADOPTÉE

9. DÉCHARGE DES ADMINISTRATEURS

AGA 2025-03-021

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Chantal Ladouceur et UNANIMEMENT résolu :

1. QUE les administrateurs de la SOPAIR soient déchargés de toutes responsabilités émanant des décisions prises par l'organisme.

ADOPTÉE

10. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Aux fins des présentes élections, les administrateurs nomment M. Tim Watchorn à titre de président d'élection.

M. Millette rappelle que les 4 administrateurs dont le mandat venait à échéance ont été informés de la situation par écrit. Tel que présenté dans le tableau ci-dessous, trois d'entre eux ont manifesté

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025
DE LA SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT (SOPAIR)**

leur intérêt pour un autre mandat. M. Alexandre Sarrazin a officiellement annoncé qu'il ne se représentait pas pour le siège #7 vacant et sera en élection.

SIÈGE OU POSTE EN ÉLECTION	ACTUELLEMENT OCCUPÉ PAR	SOLLICITE UN AUTRE MANDAT
Représentant plein air (siège #1)	Mme Audrey Laflamme	Oui
Représentante plein air (siège #3)	M. Daniel Bergeron	Oui
Représentant plein air (siège #5)	M. Daniel Charbonneau	Oui
Représentant plein air (siège #7)	M. Alexandre Sarrazin	Non

En fonction des règlements généraux, une candidature doit être reçue au minimum 10 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Toutes les confirmations et candidatures ont été reçues dans les délais prévus. Aucune autre candidature n'ayant été reçue, il y a une candidature par poste.

SIÈGE OU POSTE	RECOMMANDATIONS
Représentant plein air (siège #1)	Mme Audrey Laflamme
Représentante plein air (siège #3)	M. Daniel Bergeron
Représentant plein air (siège #5)	M. Daniel Charbonneau
Représentant plein air (siège #7)	M. Lévis Castonguay

AGA 2025-03-022

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Sébastien Thibault et UNANIMEMENT résolu :

1. QUE les administrateurs soient élus par acclamation à leur poste respectif.

ADOPTÉE

11. QUESTIONS ET RÉOLUTIONS ÉMANANT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AGA 2025-03-023

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Lauzon et UNANIMEMENT résolu :

1. QUE les membres reconnaissent l'apport exceptionnel de Marie-France Lajeunesse et Pierre-Antoine Millette et le travail considérable qu'ils ont accompli, toujours dans la poursuite d'une plus grande pérennisation des sentiers et d'un développement concerté du plein air non motorisé.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (18H20)

AGA 2024-03-024

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Ladouceur et UNANIMEMENT résolu :

1. QUE la présente séance soit levée à 18h20.

ADOPTÉE

M. James Jackson
Président

M. Michel Lauzon
Secrétaire-trésorier